



Discours de la mairesse sur la situation financière de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Chers citoyens et chères citoyennes de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Suite l'entrée en vigueur de la Loi 122 le maire ou la mairesse doit fournir, un rapport sur les faits saillants du rapport financier préparé par le vérificateur externe de la Municipalité.

Le rapport financier 2020 a été déposé au conseil municipal lors de la séance régulière du 11 juillet 2020 et présenté par nos vérificateurs, la firme comptable Mallette. Les faits saillants se résument ainsi :

A) Activités financières de fonctionnement à des fins budgétaires

Revenu total de fonctionnement	426 143 \$ ¹
Investissement (travaux du phare)	63 445 \$ ²
Revenu de taxes (inclus)	287 866 \$
Taux global de taxation	0,7358 \$ ³
Dépenses fonctionnement + amortis.	445 445 \$ ⁴
Dépenses de fonctionnement	357 698 \$
Amortissement des immobilisations	<u>87 747 \$</u>
L'excédent de l'exercice	44 143 \$

B) La dette à long terme⁵ **115 018 \$**

C) Immobilisations

Immobilisations totales	3 554 360 \$
Amortissement cumulé	682 684 \$
Valeur comptable nette	2 871 676 \$

Répartition incluant amortissement :

Bâtiments	1 657 844 \$
Véhicules et machinerie	164 504 \$
Ameublement et équipement de bureau	60 183 \$
Infrastructures routières	313 496 \$
Terrains	76 833 \$
Divers	56 656 \$
Quai-d'en-Haut	1 051 930 \$
Immobilisations en cours	172 914 \$

D) Fonds réservés

Roulement administration municipale	5 000 \$
-------------------------------------	----------

E) Réserves financières (surplus affectés)

Infrastructures municipales	21 017 \$
Infrastructures touristiques	7 594 \$
Fonds juridiques	5 000 \$
Greffes (Fonds élections municipales)	4 369 \$
Fond éolien	<u>8 131 \$</u>
	46 111 \$

Quai d'en haut	134 889 \$
----------------	------------

F) Surplus accumulés non affectés

Surplus accumulé non affectés	111 104 \$ ⁶
-------------------------------	--------------------------------

Notes :

1. Taxes + subventions chemin, pont de glace, intérêts.
2. Transfert subvention déjà versée pour travaux phare.
3. Moyenne provinciale : 0,96 \$ (petites municipalités)
4. Ce montant inclut 53 519 \$ de quotes-parts à la MRC.
5. Dette à long terme pour salle communautaire, tracteur et niveleuse. Le taux d'endettement représente environ 600\$ par unité résidentielle. La moyenne provinciale est de 1638\$ / unité et la moyenne au niveau de la MRC est de 3213\$/ unité.
6. Le surplus représente 27% du budget. La moyenne provinciale est de 34% et la moyenne au niveau de la MRC est de 23%. Selon la firme comptable, c'est un surplus raisonnable, ni trop haut, ni trop bas.

G) Projets d'immobilisations 2020.

Pour l'année 2020, les travaux d'immobilisation se concentrent principalement à la Station du Phare. La phase 1 des travaux du phare est en cours de réalisation et la phase 2, que nous pouvons débuter grâce à la subvention de Parcs Canada, s'échelonne entre septembre 2020 et décembre 2021. L'enveloppe extérieure de la Maison du Gardien sera complètement rénovée.

Les autres petits bâtiments, comme la cabane du criard et la cabane à l'huile doivent aussi faire l'objet de rénovation.

Divers autres travaux sont planifiés comme le mur ouest de l'école Michaud, la remise en état des chemins municipaux et l'installation des glissières de sécurité dans les deux côtes.

Louise Newbury, mairesse
Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs